

**Extrait du procès-verbal
de la séance du mercredi 22 avril 2026**

Dans sa séance du 22 avril 2026, le Conseil général de Burtigny,

vu le préavis municipal n° 37/2021-2026 relatif à une **demande de crédit de CHF 202'514.56 pour la réfection des dessertes forestières du bois du Saugey (1^{er} tronçon) et des côtes de Longirod ;**

oui le rapport de la commission des finances ;

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

a décidé :

- d'accepter le préavis municipal n° 37/2021-2026 « Demande de crédit de CHF 202'514.56 pour la réfection des dessertes forestières du bois du Saugey (1^{er} tronçon) et des côtes de Longirod » tel que présenté.

**Accepté par : 31 voix pour
0 voix contre
6 abstentions**

vu le préavis municipal n° 38/2021-2026 relatif à la **mise en œuvre du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) 2025 et création de l'Association intercommunale Service intercommunal de distribution de l'eau potable du pied du Jura (SIDEP) ;**

oui le rapport de la commission des finances ;

oui le rapport de la commission ad hoc des eaux ;

considérant que ce préavis a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

a décidé :

- d'adopter les statuts de l'Association intercommunale SIDEP tels que présentés, abrogeant les anciennes conventions entre les communes membres relatives à la distribution de l'eau.

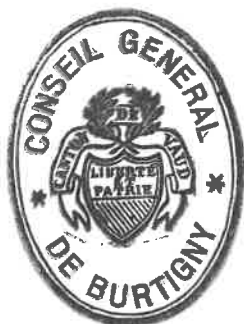
**Accepté par : 33 voix pour
0 voix contre
4 abstentions**

Burtigny, le 22 avril 2026

La présidente

J Court

Isabelle Court



La secrétaire

Stéphanie Ponthus

Stéphanie Ponthus